



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 15 décembre 2022

### **RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement sur le secteur de Croutelle-Ligugé Communes de Ligugé, Fontaine-le-Comte et Croutelle**

L'opération de mise aux normes de la RN 10 en faveur de la sécurité et de l'environnement dans la Vienne a été déclarée d'utilité publique le 18 décembre 2020. Elle porte sur 3 secteurs : Croutelle-Ligugé, Ruffigny-Vivonne et Vivonne-les Minières, avec pour chacun l'aménagement d'un échangeur routier complet permettant de sécuriser les échanges depuis ou en traversée de la RN 10.

Les travaux ont débuté sur le secteur de Croutelle-Ligugé depuis le 4 octobre 2021.

**À compter du vendredi 16 décembre**, le nouvel échangeur sera dans sa configuration définitive avec l'ensemble des bretelles accessibles pour tous, et les travaux vont se poursuivre dans le terre-plein central de la RN 10 pour réaliser les dispositifs de sécurité.

Pendant cette nouvelle phase de travaux, la circulation de l'ensemble des axes est maintenue.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet [Bison futé](#) et [dira.fr](#).

Cette opération routière, inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant de 38,5 M€, est financée à 100 % par l'État et conduite par la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique.

Contact presse  
Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [guenael.campan@vienne.gouv.fr](mailto:guenael.campan@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers